



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

info@sud-ep.ch
www.sud-ep.ch

www.facebook.com/SUD.ep.ch
twitter.com/SUD_EP
sud-ep.tumblr.com

**PENDANT QUE LES CAMPINGS
SE REMPLISSENT,
GREGOIRE J. S'EN CALISSE!**

LOGEMENT ETUDIANT: UN CACHE-SEXE MUNICIPAL EN TROIS "MESURETTES"



Il y a un mois, le municipal du logement à Lausanne, Grégoire Junod, annonçait en grande pompe des mesures pour les étudiant-e-s. **Alors que certain-e-s s'en réjouissent, il y a lieu de s'interroger. Les autorités avancent trois « mesurettes » destinées à servir de faire-valoir à un municipal qui n'entend pas mener une vraie politique en matière de logement étudiant.**

UNE VILLE À SE REAPPROPRIER

Le logement est au cœur des préoccupations de nombreux/euses jeunes en formation. Y accéder est souvent une condition de l'autonomie.

Beaucoup d'entre nous veulent, ou sont contraint-e-s, d'accéder à l'indépendance. Or, le loyer représente en moyenne 30% de nos dépenses et l'habitat en général en grève plus de la moitié (55%). Les étudiant-e-s qui vivent hors du domicile familial dépensent en moyenne 600.- /mois de loyer et souvent beaucoup plus.

On assiste, par ailleurs, à une gentrification des centre-villes repous-

sant ainsi les villes périphériques les étudiant-e-s, notamment les plus précaires. Couplé aux prix exorbitants des transports publics (et notamment des TL, dont la municipalité est principale gestionnaire) et au cloisonnement privatif de l'espace urbain (ex. Flon), c'est de notre ville que l'on nous dépasse.

Les conditions de logement sont aussi en baisse : surpopulation des appartements, chambres de plus en plus petites, incertitude sur la possibilité de rester, expulsions.

PRÉCARISATION ÉTUDIANTE

L'inaccessibilité et les prix indécents des loyers et des cautions, l'absence de logements sociaux pour étudiant-e-s, etc., produisent une précarisation générale de nos conditions et celles de nos familles. Les situations extrêmes comme le camping, ne doivent pas faire oublier que cette situation touche la majorité d'entre nous. Lausanne compte 40'000 jeunes en formation.

Cette charge croissante n'est pas payée grâce à des ressources

supplémentaires. C'est par la compression graduelle d'autres besoins fondamentaux tels que la santé, la nourriture, les habits, les loisirs, etc., ainsi que par l'exercice d'une activité rémunérée à côté des études (plus de 75% des étudiant-e-s) que nous payons le loyer.

Pour chaque heure passée à travailler, le temps consacré aux études diminue de 30 minutes (OFS). Plus on est contraint-e de travailler, plus la possibilité d'échec aux examens s'accroît. Sans compter que, de plus en plus souvent, les étudiant-e-s sont contraint-e-s de s'endetter (13% d'entre nous).

Au final, c'est vers un accroissement de l'inaccessibilité aux études, et donc de la reproduction des inégalités sociales, que l'on se dirige.

Le logement est donc un problème social extrêmement grave. La précarisation qui en découle porte atteinte aux conditions d'étude, à la santé, à l'autonomie et donc à la vie des étudiant-e-s en général.

LE CACHE-SEXE MUNICIPAL

Le 12 septembre 2013, la municipalité de Lausanne a annoncé en grande pompe la publication de son préavis sur la construction de 300 à 350 nouvelles *chambres* pour étudiant-e-s d'ici à 2017. Grégoire J. s'assure ainsi un coup de publicité facile sans améliorer la situation générale des logements étudiants.

Outre la quantité dérisoire de chambres prévues (300-350 dans 4 ans), la réalisation, la distribution et l'accessibilité de ces logements ne sont en rien assurées. Voici les trois « mesurette » annoncées :

1. 210 chambres à proximité et pour l'Ecole Hôtelière. La ville privilégie ainsi une école de management, destinée à une population aisée, et non les grands centres de formation. Il va sans dire que les loyers ne sont pas réglementés/subventionnés.
2. 50 chambres en périphérie à l'état de projet, sans réglementation des loyers.
3. La ville entend seulement « inviter », lors de futurs projets, les sociétés immobilières à réserver une/des chambres aux étudiant-e-s, en précisant que cette « offre a l'avantage d'être réversible » et qu'il « est sans risque pour le bailleur [...] ». Il y a de quoi s'interroger sur la portée effective de cette courageuse initiative.

UNE MANŒUVRE POLITICIENNE

Les logements annoncés sont peu nombreux et ne seront disponibles que dans longtemps. De plus, ces deux projets immobiliers se situent en périphérie de la ville, et dans le cas du premier, très peu accessible en transport public.

Plus grave, aucune des trois « mesurette » ne contient une réglementation des prix des loyers des chambres prévues, ni d'aide/subvention. Nous avons interrogé la municipalité sur les prix, sachant qu'à la dernière résidence étudiante

construite (à l'EPFL), les *chambres* sont à plus de 700.-/mois.

PAS DE POLITIQUE PUBLIQUE ET SOCIALE DE LOGEMENT ÉTUDIANT

La Suisse se classe en bon dernier européen avec le Portugal concernant les aides aux étudiant-e-s. Et la ville de Lausanne (qui concentre à elle seule 15% des étudiant-e-s en Suisse), et le canton de Vaud, n'y font pas exception. Car ni l'une ni l'autre n'assurent une véritable politique publique et sociale de logement étudiant.

Le prix élevé des loyers des résidences étudiantes fait que ces dernières ne sont pas accessibles à un certain nombre d'entre nous, ou contre de lourds sacrifices. De fait, ces résidences ne diffèrent que très peu du marché privé et sont en nombre insuffisant.

Il y a une absence totale de logement social étudiant, avec des prix réglementés et/ou subventionnés. Seul 120 étudiant-e-s en disposent dans les faits. C'est inacceptable. La ville doit construire des logements sociaux et subventionner/réglementer les loyers.

Les « mesurette » précédentes de la municipalité de Lausanne (logements subventionnés, FSLE, mise à disposition de logements vides) ne produisent en réalité que

très peu de changements, tout comme la promotion faite - notamment chez les retraité-e-s - de la location d'une chambre à un-e étudiant-e. Au lieu d'améliorer la sécurité sociale des gens, les autorités prétendent forcer les retraité-e-s précarisé-e-s et les jeunes en formation à vivre en colocation.

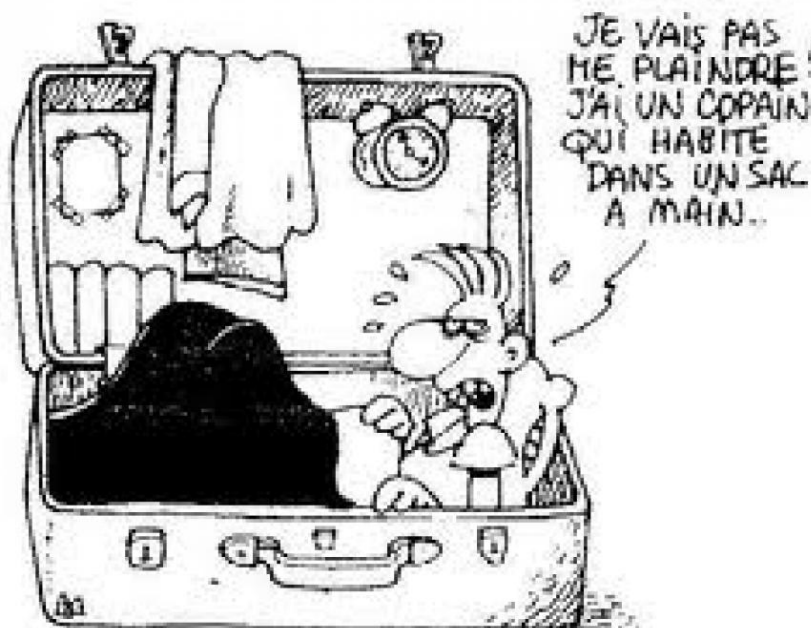
Dans le même registre, le refus de la municipalité d'accorder les transports publics gratuits aux jeunes en formation (et au-delà), montre bien la détermination de cette dernière à améliorer nos conditions.

IMPOSER UN CHANGEMENT

Notre syndicat a écrit au municipal, Grégoire J., afin de lui adresser un certain nombre de questions et de revendications sur ce très insuffisant projet.

Nous avons par ailleurs interpellé la commission en charge de l'étudier. Retrouvez ces lettres sur notre site (www.sud-ep.ch)

Nous ne devons pas nous arrêter là. La construction d'un mouvement large des étudiant-e-s et de leurs organisations est décisive. Face à des autorités publiques qui ne veulent pas agir, il faut une mobilisation qui permette d'imposer aux autorités un véritable droit social au logement et à la ville. Pour ainsi nous la réapproprier!



NOS REVENDICATIONS

Pour assurer une politique publique et sociale de logement étudiant, il faut :

1. **une politique volontariste de construction de nombreux logements sociaux étudiants à prix bas et règlementés,**
 2. **une aide communale au logement pour les jeunes en formation, assurant à toutes et tous que le loyer ne dépasse pas 20% du revenu,**
 3. **une caisse de cautionnement publique (financée par les propriétaires), prenant en charge l'ensemble des cautions des logements des étudiants – soit : si les propriétaires ont besoin d'être rassurés, qu'ils s'assurent eux-mêmes.**
 4. **établir les transports publics gratuits et étendre l'offre et le réseau de ces derniers.**
- En particulier :
5. **supprimer l'inégalité de traitement entre les étudiant-e-s des diverses écoles et permettre à tous/toutes d'avoir accès aux résidences étudiantes,**
 6. **supprimer la taxe de séjour (30.-/mois) pour les étudiant-e-s étrangers/ères,**
 7. **ouvrir l'accès aux logements subventionnés de plus d'une pièce aux jeunes en formation (colocations, ménages, etc.).**

La municipalité doit assurer que :

8. **les loyers des logements étudiants annoncés soient réglementés et accessibles aux bas revenus,**
9. **les logements seront construits pour tous/toutes et accessibles en transport public de façon régulière**
10. **lors de toute nouvelle construction, la présence d'un ou plusieurs logements dédiés aux jeunes en formation, à loyers réglementés et accessibles aux bas revenus, doit être obligatoire.**

COMMENT LUTTER ?

Prends contact avec nous (info@sud-ep.ch) si tu veux participer à la mobilisation, aux prochaines actions pour imposer un droit social au logement et à la ville !

QUI EST **SUD** ÉTUDIANT-E-S ET PRÉCAIRES ?

Notre syndicat est un collectif autogéré et démocratique, totalement indépendant de l'université, de l'Etat, des organisations patronales. Ce n'est ni un parti politique, ni une association institutionnelle.

Notre action est dirigée vers la construction d'un mouvement social, autonome et offensif, capable de répondre aux besoins des étudiant-e-s et des précaires.

Pour cela nous défendons autant individuellement que collectivement les intérêts de ces derniers/ères face aux politiques austéritaires, à la dégradation de l'éducation, des conditions de vie et de travail pendant et après les études, face à la précarisation.

SUD : Solidaires - Unitaires - Démocratiques

PERMANENCE SYNDICALE

En conflit avec ton employeur/ton école? Besoin d'aide? SUD-EP organise une permanence de défense syndicale et juridique pour faire respecter les droits de chacun-e.

Vacances, salaires, discriminations, licenciement, harcèlement, exclusion, sélection, refus d'aide sociale, expulsion de logement, etc., que les conflits soient individuels ou collectifs, à la permanence tu trouveras conseil, solidarité et aide pour la défense de tes droits, seul rempart face à l'arbitraire.

En tout temps, prend contact avec nous (info@sud-ep.ch) pour prendre un RDV en urgence.

**Au Syndicat SUD, Maison du Peuple,
Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne
(au cas où, tel. + 41 (0) 21 351 22 50)**

Le jeudi 7 novembre 2013, de 18h à 20h

Le jeudi 5 décembre 2013, de 18h à 20h

Le jeudi 16 janvier 2014, de 18h à 20h

Le jeudi 6 février 2014, de 18h à 20h

**À la Cafétéria Autogérée Permanente (CAP),
Bâtiment Anthropôle, Université de Lausanne,
Arrêt M1 UNIL-Dorigny (plan)**

Le vendredi 22 novembre 2013, de 12h à 15h

Le vendredi 20 décembre 2013, de 12h à 15h

Le vendredi 31 janvier 2014, de 12h à 15h

COMMENT LES PATRONS **COMMANDENT**

DISPOSITIFS POLITIQUES, INSTITUTIONNELS ET JURIDIQUES



Cette première séance sera suivie de deux autres :

- Organiser, Mobiliser, Lutter, jusqu'où va l'action syndicale?
- La spécificité du champ juridique, comment et pourquoi nous agissons sur le terrain du droit.

Ce contre quoi nous nous heurtons dans notre activité au travail, décoder une tentative de subordination générale

Formation syndicale ouverte à toutes et à tous

Jeudi 14 novembre 2013 de 18 h à 20 h

Salle Rosa Luxembourg, Maison du Peuple

Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne

SYNDIQUE-TOI!

MODE DE COTISATION:

☐ 1X60.-

☐ 4X15.-

☐ 12X5.-

☐ MADAME ☐ MONSIEUR

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

NPA/LOCALITE:

E-MAIL:

TELEPHONE:

DATE DE NAISSANCE:

LIEU D'ETUDE:

FILIERE:

LIEU DE TRAVAIL:

EMPLOI:

DATE:

SIGNATURE:

À remplir sur www.sud-ep.ch, ou à renvoyer à SUD Étudiant-e-s et Précaires, Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne